



Stationnement interdit les mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 novembre 2018 de 9h à 16h



Pour réaliser des sondages géotechniques, conformément à l'article R 417.10 du Code la route et à l'autorisation AU18/16599 de la Mairie de Toulouse, le stationnement sera interdit les mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 novembre 2018 de 9h à 16h rue Arago, place Arago et rue François Mansart (du n°3 au n°5 et du n°8 au n°12).

À compter du **mardi 6 novembre 2018 9h**, tout véhicule gênant sera conduit en fourrière aux frais de son propriétaire. **Nous vous prions de bien vouloir déplacer votre véhicule.**

Nous veillons à minimiser les perturbations du chantier et vous remercions de votre compréhension.



+ D'INFOS

www.toulouse-eurosudouest.eu